



## AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance des citoyens-nes de la commune de Goesdorf qu'une séance publique du conseil communal aura lieu

**Jeudi, le 19 décembre 2024 à 8.30 heures.**

Cette réunion se déroulera dans la salle de séance de la maison communale à  
L-9653 Goesdorf, 1, Op der Driicht.

### Séance publique

#### Ordre du jour

- 1. Pacte Climat 2.0 : Présentation du conseiller « Pacte Climat » /bilan 2024**
- 2. Informations et décisions éventuelles à prendre sur le projet d'installations photovoltaïques à Dahl**
- 3. Travaux d'infrastructures à réaliser dans le cadre de la mise en œuvre du PAP-NQ « Daehlerbaach » à Dahl – projet d'exécution et convention**
- 4. Décision(s) du conseil communal en matière de droit de préemption**
- 5. Décision(s) à prendre sur des lotissements de terrains sis dans un PAP-QE**
- 6. Projets à réaliser dans le cadre de la protection de la nature en collaboration avec la station biologique du « Naturpark Öewersauer »**
- 7. Règlement(s) temporaire(s) de la circulation**
- 8. Demande(s) de subside**
- 9. Décision(s) à prendre sur l'octroi de cadeaux de départ et d'adieu (personnel communal/élu(s) politique(s))**
- 10. Vote du budget rectifié 2024 et du budget 2025**
- 11. Titres de recettes**
- 12. Communications du collège des bourgmestre et échevins / Divers**

Goesdorf, le 12 décembre 2024.

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,

Le Bourgmestre,  
(s.) Jean-Paul MATHAY

le Secrétaire communal,  
(s.) Paul MERGEN

---

*En vertu des dispositions de l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le présent avis est publié par voie d'affiches apposées dans la commune de manière usuelle ainsi que sur le site internet de la commune de Goesdorf ([www.goesdorf.lu](http://www.goesdorf.lu))*